# Outil de mesure de la propreté publique Clic-4-WaPP

Guide de prise en main de l'application mobile à destination de l'opérateur





#### Sommaire

- 1. Connexion à l'application mobile
- 2. <u>Sélection d'un tronçon à analyser</u>
- 3. Ajout d'une nouvelle mesure de la propreté
- 4. Encodage de la mesure de propreté en 3 étapes
  - Etape 1 : appréciation de la propreté
  - <u>Etape 2 : comptabilisation des déchets sauvages</u>
  - Etape 3 : comptabilisation des autres nuisances

#### 1. Connexion à l'application mobile

Ouvrir le site web suivant depuis son appareil mobile :

https://applications.walloniepluspropre.be/c4wo/

Se connecter à l'aide de son adresse mail et de son mot de passe et appuyer sur « se connecter »

Si vous ne disposez pas encore d'un compte, vous pouvez en faire la demande en cliquant sur « <u>Je veux</u> <u>m'inscrire</u> »





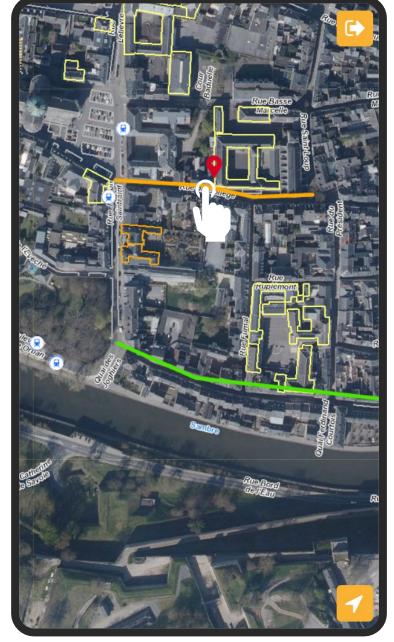


#### 2. Sélection d'un tronçon à analyser

7 Cliquer sur l'icône de navigation dans le coin inférieur droit de l'écran pour afficher votre position sur la carte

7 Vous pouvez également naviguer sur la carte à l'aide de vos doigts pour zoomer → ou dézoomer → ou dezoomer →

7 Appuyer sur un tronçon pré-encodé par votre gestionnaire communal





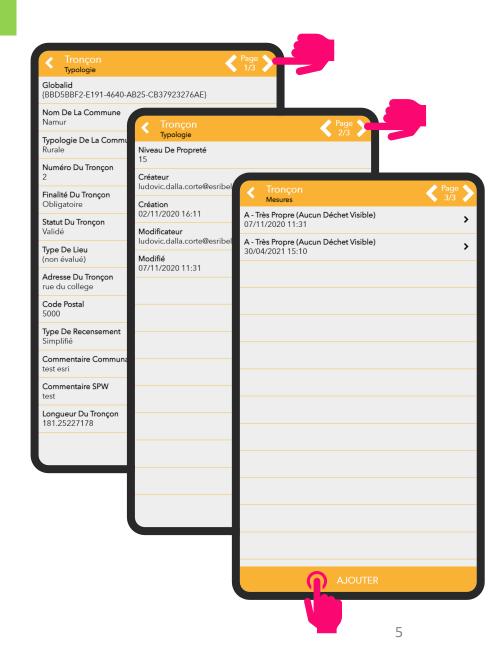


#### 3. Ajout d'une nouvelle mesure de la propreté

7 Les caractéristiques du tronçon pré-encodé s'affichent à l'écran

7 Naviguer à la page 3/3 à l'aide de la flèche dans le coin supérieur droit de l'écran

7 Ajouter une nouvelle mesure de la propreté en appuyant sur « ajouter » en bas de l'écran





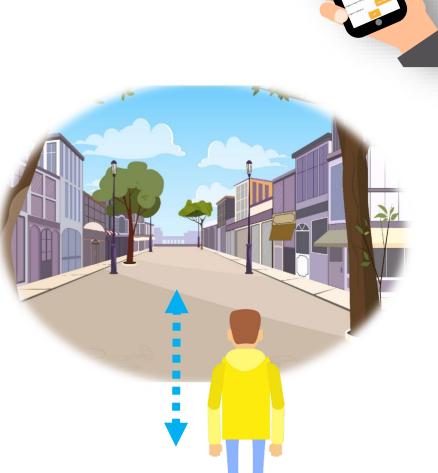


#### 4. Encodage de la mesure de propreté en 3 étapes

**Tetape 1** : l'opérateur note son appréciation de la propreté avant de parcourir le tronçon de 200 m.

**Tetape 2**: En parcourant une première fois le tronçon, il répertorie le nombre et le type de déchets le long de ce tronçon.

**Tetape 3**: Au retour, il répertorie les autres nuisances le long de ce même tronçon.



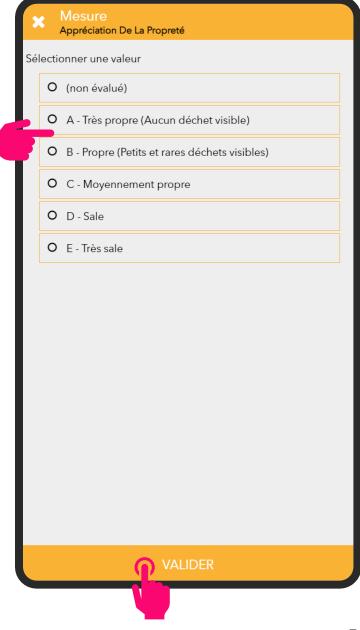




### 4.1. Etape 1 : appréciation de la propreté

Sélectionner l'appréciation observée

Cliquer sur valider en bas de l'écran







### 4.2. Etape 2 : comptabilisation des déchets sauvages

- 7 Appuyer sur le bouton « + » en vis-à-vis du déchet observé à l'endroit où il se trouve. Le nombre de déchets s'inscrit sous l'intitulé.
  - Les boutons « » permettent de déduire un déchet en cas d'erreur d'encodage.
  - Les boutons « +10 » permettent de comptabiliser directement 10 déchets
- Appuyer sur « valider » pour finaliser vos comptages en fin de tronçon
- 7 L'écran vous permet de saisir un commentaire (facultatif). Terminer en appuyant sur valider



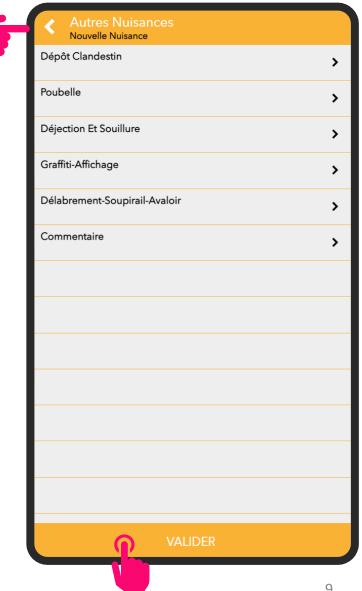




# 4.3. Etape 3: comptabilisation des autres nuisances (1/3)

Sur le trajet de retour, vous devez comptabiliser les autres nuisances

L'encodage des autres nuisances s'effectue en appuyant sur l'intitulé de la nuisance rencontrée, puis sur le « + » dans le sousmenu correspondant (voir page suivante)

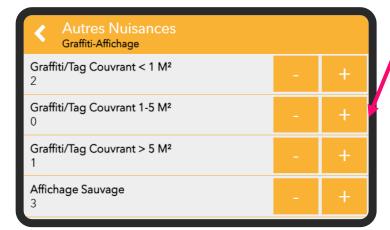


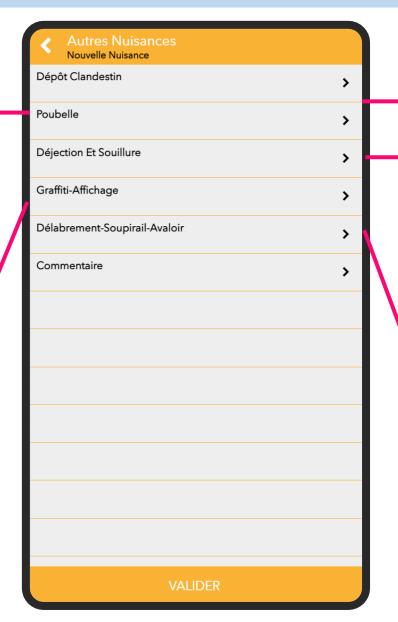




# 4.3. Etape 3 : comptabilisation des autres nuisances (2/3)

















# 4.3. Etape 3 : comptabilisation des autres nuisances (3/3)

Ajouter un commentaire facultatif et appuyer sur « valider »

Appuyer sur valider en bas de l'écran principal puis sur OK pour sauvegarder vos mesures

Vos mesures sont encodées.

Vous pouvez revenir à la carte des tronçons en appuyant sur la flèche dans le coin supérieur gauche

